

Le 18.5.1699 - A HUPARLAC paroisse de
St. Symphorien de Thénieres a été
Antoine BATTUT paysan d'Oustrac en
paroisse de Touluch, lequel déclare
être content d'argent reçu de Guillaume
ALBOUZE marchand du village de
Vines en paroisse de Cassuéjols.
On trouve nommé dans cette quittance
feu Antoine IAGRIFFOUL, beau père
d'Antoine BATUT qui était l'époux
de Marguerite AGRIFFOUL sa fille.
(Contrat de mariage passé aux Bessa
des le 7.5.1679 - LAVAUR Notaire)
Présents : Mrs. Guillaume VALETTE
prêtre de Fabrègues, Antoine ALBOUZE
marèchal d'Huparlac)

Albouze, Quittance
1699

Albouze

18.5.1699 - A HUPARLAC paroisse de
St. Symphorien de Thénieres a été
Antoine BATTUT paysan d'Oustrac en
paroisse de Touluch, lequel déclare
être content d'argent reçu de Guillaume
ALBOUZE marchand du village de
Vines en paroisse de Cassuéjols.
On trouve nommé dans cette quittance
feu Antoine IAGRIFFOUL, beau père
d'Antoine BATUT qui était l'époux
de Marguerite AGRIFFOUL sa fille.
(Contrat de mariage passé aux Bessa
des le 7.5.1679 - LAVAUR Notaire)
Présents : Mrs. Guillaume VALETTE
prêtre de Fabrègues, Antoine ALBOUZE
marèchal d'Huparlac)